

Publié le 26/03/2024

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20240321-2024\_22-DE

**COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES  
VAL ÈS DUNES**  
1 rue Guéritot  
14370 ARGENCES  
☎ 02 31 15 63 70

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-et-un mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Janville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Eric DUVAL, Jean-Pierre QUILLET (suppléant de Laurent DECLERCK), Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Alexandra LEPINAY, MM. Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Mme Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes Florence GUERIN (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Marianne TURPIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), M. Guillaume LECOEUR, Mmes Magali LONCLE (pouvoir à Eric MARGERIE), Sophie de GIBON, MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Stéphane AMILCAR (pouvoir à Joël DUGUEY), William HERFORT, Philippe PIARD (pouvoir à Alain PORQUET), Mme Coralie ARRUEGO (pouvoir à Christel POIROT) et M. Stéphane CASTEL (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER).

Secrétaire de séance : M. Claude FOUCHER

Date de convocation :  
15.03.2024  
Date d'affichage  
15.03.2024

Nombre de conseillers :  
En exercice 39  
Présents 28  
Titulaires 26  
Suppléants 2  
Pouvoirs 8  
Votants 36  
  
Quorum 20

### Délibération n° 2024 / 22

#### Objet : FINANCES – Rapport et Débat d'Orientation Budgétaire 2024

M. Patrice MARTIN présente le Rapport d'Orientation Budgétaire.

M. BOHEME émet un point de vigilance sur une augmentation conséquente, selon lui, des dépenses d'année en année et qu'il ne faudrait pas dériver.

Conformément aux articles L2312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales modifiés par la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et à l'article D2312-3 du CGCT, il est présenté un Rapport d'Orientation Budgétaire (ci-joint), suivi d'un débat.

Conformément aux articles L2312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2024, communiqué en annexe,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Prend acte qu'un Débat d'Orientation Budgétaire relatif au budget primitif 2024 de la Communauté de Communes Val ès dunes a été organisé lors de la séance du Conseil communautaire.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,  
Claude FOUCHER



Le Président,  
Philippe PESQUEREL

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20240321-2024\_22-DE

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*